

## Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan

# Cahier d'acteurs

## Union Fédérale des Consommateurs « Que choisir »

87, rue de la Liberté 11000 CARCASSONNE  
Tél./Fax : 04.68.47.64.00 - Tél. : 04.34.42.84.00 - e-mail : quechoisir@club-internet.fr

Les propos tenus au sein du présent cahier d'acteurs  
n'engagent que son auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.

“

Le conseil d'administration de l'UFC que Choisir de l'Aude a décidé d'apporter sa contribution au débat public relatif à la construction de la nouvelle ligne à grande vitesse (Montpellier-Perpignan) en publiant le présent cahier d'acteurs.

Le consommateur, acteur de la vie civile, ne peut rester insensible aux grands projets structurants qui le concernent. En effet, l'utilisation des services, la gestion de l'espace et de son aménagement, ont toujours fait partie des préoccupations de l'UFC Que choisir qui aujourd'hui souhaite apporter son point de vue sur le projet de L.G.V. qui traverse une partie de son département.

Rappelons que cette association a toujours privilégié les transports collectifs non polluants pour des raisons environnementales, économiques et énergétiques, raisons largement développées également par le Grenelle de l'environnement. Mais il faut que ces infrastructures soient, dans un souci d'équité, accessibles au plus grand nombre d'utilisateurs appelés à avoir de nouveaux besoins de mobilité dans la région et au-delà, tout en privilégiant le respect de l'environnement. Ainsi le projet de L.G.V. dans le Languedoc-Roussillon doit permettre à tous les audois de se déplacer le plus rationnellement et économiquement possible, ce qui suppose un service de proximité et donc une nécessité absolue de relier le projet actuel Montpellier-Perpignan avec le Bassin Toulousain.



En effet, le tronçon de l'autoroute A 61 Toulouse-Narbonne est appelé à se charger de plus en plus avec comme conséquence inévitable, un bilan carbone toujours plus élevé, ce qui à terme reposera le problème d'une liaison ferroviaire plus performante.

Il est donc impératif d'intégrer dans les pré-études de la liaison Montpellier-Perpignan, le projet d'un tronçon remontant sur Toulouse, afin de déjà déterminer l'emplacement de la future gare de l'Aude à Narbonne, infrastructure indispensable au désenclavement de ce département.

D'autre part, le département s'étant engagé financièrement dans ce projet, il serait malvenu de demander aux consommateurs audois de participer financièrement au projet s'ils ne devaient pas en retirer un quelconque avantage. Quand au choix du scénario, nous pensons que les contraintes environnementales et sociétales devraient l'emporter sur toute autre considération.

